

Composition du Conseil communal :

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;
Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;
Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;
Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;
M. FRIPIAT Didier, Directeur Général

Séance du 07 avril 2021

Absent : M. Emmanuel DAVIN

En Séance publique,

1. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 2021 est approuvé.

2. Information : approbation de la dotation communale 2021 à la zone de police Lesse et Lhomme par le Gouverneur de la Province

Prend connaissance de la décision du 18 mars 2021 de Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur d'approuver la dotation communale 2021 à la zone de police Lesse et Lhomme.

3. Information : approbation de règlements par l'autorité de tutelle

Prend connaissance des décisions du 8 mars 2021 de Monsieur Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, selon lesquelles des règlements sont approuvés.

4. Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise : modification budgétaire n°1 - Exercice 2021

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire n°1 de la Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique du 20 janvier 2021.

Cette modification budgétaire présente en définitive les résultats suivants :

Recettes ordinaires totales	3.352,33 €
dont une intervention communale ordinaire de secours de :	2.861,54 €
Recettes extraordinaires totales	27.274,07 €
dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	21.000,00 €
dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	1.724,07 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.020,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	3.056,40 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	25.550,00 €
dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	30.626,40 €
Dépenses totales	30.626,40 €
Résultat budgétaire	0 €

5. Enseignement - Crise sanitaire COVID-19 - Fermeture des écoles communales - Ratification

RATIFIE à l'unanimité la décision du Collège communal de fermer les écoles communales.

6. Plan de cohésion sociale : Rapport d'activités 2020 - Approbation

Décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport d'activités 2020 du Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Houyet



7. Mesures d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 : Taxe de séjour 2021 - Taxe sur les terrains de camping 2021

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas appliquer aux hôtels, pour l'exercice 2021, la délibération du 23 octobre 2019 approuvée le 25 novembre 2019 établissant, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, la taxe de séjour et la délibération du 23 octobre 2019 approuvée le 25 novembre 2019 établissant, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, la taxe sur les terrains de camping.

8. Taxe sur la mise à l'eau d'embarcations de descentes de Lesse utilisées dans un but lucratif – Exercices 2021 à 2025 inclus

DECIDE, par 7 voix pour, 6 contre et 1 abstention, d'approuver pour les exercices 2021 à 2025 inclus, une taxe communale sur la mise à l'eau d'embarcations de descentes de Lesse utilisées dans un but lucratif.

9. Acquisition de trois photocopieurs multifonctions pour les écoles communales - Approbation des conditions et du mode de passation.

DECIDE, à l'unanimité, de recourir à une centrale de marchés, en l'occurrence le SPW, pour l'acquisition de trois photocopieurs multifonctions pour les écoles communales.

10. Acquisition d'ordinateurs portables pour l'administration Communale - Approbation des conditions

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Acquisition de 4 ordinateurs portables pour l'administration Communale", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 6.198,35 € hors TVA ou 7.500,00 €, 21 % TVA comprise

11. Réhabilitation de l'ancien moulin de Wanlin - Marché de service - Auteur de projet et de coordination en matière de sécurité et de santé et surveillance chantier- choix de l'application de l'exception in house et conditions du marché

Décide, à l'unanimité, de recourir aux services de l'Intercommunale INASEP en application de l'exception dite «In House conjoint ».

12. Transformation d'un bâtiment communal en crèche - Marché de service - Auteur de projet coordination sécurité et santé et surveillance chantier. - Approbation des conditions et du mode de passation

Décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Transformation d'un bâtiment communal en crèche - Marché de service - Auteur de projet coordination sécurité et santé et surveillance chantier.", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 8.264,46 € hors TVA ou 10.000,00 €, 21 % TVA comprise.

13. Location de gré à gré d'un parcours de pêche à Ciergnon : approbation

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la convention de cession de droit de pêche à l'ASBL " les Pêcheurs de la Lesse Réunis".

14. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière à Ciergnon

DECIDE, à l'unanimité, que les limites de l'agglomération de Ciergnon sont modifiées comme suit : N911 Bk 11.6. La délimitation de la zone agglomérée sera portée à la connaissance des conducteurs via les signaux F1 et F3.

15. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Mesnil-Saint-Blaise - Rue du Tchaurnia



DECIDE, à l'unanimité, que l'accès de la Rue du Tchaurnia à Mesnil-Saint-Blaise est interdit aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse la masse de 7,5 tonnes, excepté desserte locale. La mesure est matérialisée par des signaux C21 complétés par un additionnel portant la mention "excepté desserte locale"

16. Sécurité routière : ordonnance de police portant mesures de police du roulage et de sécurité à l'occasion de dispositifs de sécurité à WANLIN (5564) - Ratification

DECIDE, à l'unanimité, de ratifier l'ordonnance de police du 16 mars 2021 portant mesures de police de roulage et de sécurité à l'occasion de dispositifs de sécurité à Wanlin.

A huis-clos, ratifie diverses désignations temporaires et l'octroi de mise en disponibilité dans l'enseignement et autorise le Collège Communal à ester en justice en vue d'obtenir le paiement de toutes les créances relatives aux locations de terrains pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ainsi que la résolution des baux pour cause de non-paiement.

